

Grammaire et conjugaisons	26
Préfixes, suffixes, prononciation du français	30
Abréviations, rubriques	33 à 1230
Noms communs	1231 à 1248
Pages roses	1249 à 1996
Noms propres	1997 à 2019
Chronologie	2020 à 2026
Prix Nobel, Académie française, autres prix et palmarès	2027 à 2040
Cartes : Monde, France, francophonie, Belgique, Canada, Suisse, fuseaux horaires	

Liste des planches

Sciences et technologies			
L'anatomie humaine	77-80	Les papillons	836
Le sport automobile	119	Les plantes	
Les automobiles de légende	120-121	et les fleurs sauvages	886
L'aviation civile	124	Les poissons d'aquarium	
L'aviation militaire	126	ou d'ornement	897
Les images du cerveau	223	Les primates	932
Les énergies renouvelables	436-437	Les serpents	1065
Les grandes questions		La classification du vivant	1214-1215
environnementales	446-447	Histoire des arts	
L'exploration de l'espace	458-459	L'art abstrait	39
La vie des étoiles	466	L'art de l'affiche	53
La marine marchande	705	Les arts de l'Afrique	1254
La marine militaire	707	Le cinéma d'animation	83
La découverte de la matière	714-715	Le style Art déco	104
La vie microscopique	734	L'Art nouveau	105
Les phénomènes naturels	776-777	Le ballet	135
Les nuages	793	La bande dessinée	137
Les pierres précieuses	877	L'art baroque	141
Les grands ponts du monde	906	L'art byzantin	1360
Les roches et les minéraux	1016-1017	L'art de la Chine traditionnelle	1397
Le sang	1040	Le cinéma et ses techniques	252
Les grandes découvertes		Le cirque	255
scientifiques	1050-1051	Le classicisme français	259
La signalisation routière	1071	Le constructivisme	292
Les planètes		Le cubisme	330
du Système solaire	1082-1083	Le mouvement dada	337
Les nouvelles		La danse	339
technologies	1132-1133	Le design	371
Les instruments de		Le dessin	373
la connaissance de l'Univers	1184	L'art de l'Égypte pharaonique	1461
Les volcans	1218	L'estampe	462
Faune et flore		L'art des Étrusques	1477
Les abeilles	35	L'expressionnisme et le fauvisme	478
Les plantes carnivores	208	L'art gothique	551
Les champignons	228	L'art grec (Grèce)	1537
Les chats	235	L'impressionnisme	605
Les chiens	243	L'art de l'Inde ancienne	1588
Les coquillages	302	Les instruments de musique	
Les coraux	304	traditionnels	624
Les dinosaures	384	L'art de l'Iran	1593
Les empreintes des animaux	429	L'art de l'Islam	635
Les épaves	449	L'art du Japon ancien	1608
Les félins	491	L'art des jardins	641
Les fleurs tropicales	504	Le maniérisme	700
Les fruits tropicaux	524	L'art de la Mésopotamie	1708
Les insectes	620	Panorama d'un siècle	
Les animaux menacés	723	de mode	744-745
Le mimétisme animal		L'art du Moyen Âge	1729
et végétal	737	Le néoclassicisme	781
Les oiseaux de cage		Les arts de l'Océanie	1757
ou de volière	805	Le pop art et l'hyperréalisme	907
Les orchidées	813	Les arts premiers	924-925
		Le réalisme	974
		L'art de la Renaissance	1832
		Le rock	1018-1019
		L'art romain (Rome)	1846
		L'art roman	1021
		Le romantisme	1024
		La science-fiction	1052-1053
		La sculpture au XX ^e siècle	1055
		Les styles du mobilier français	1105
		Le surréalisme	1115
		Le symbolisme	1117
		La tapisserie	1127
		L'art urbain	1188
		Le vitrail	1213
		Notions-clés du savoir	
		Les grandes découvertes	350-351
		Les grandes doctrines	
		économiques	412-413
		Les grands courants	
		littéraires	676-677
		Les grandes mythologies	768-769
		Les grands courants	
		philosophiques occidentaux	870-871
		Les grands systèmes	
		politiques	900-901
		La population mondiale	908-909
		Les grandes religions	990-991
		Histoire	
		Les grandes batailles	
		de l'histoire de France	146-147
		Les châteaux forts	237
		Les costumes civils	310
		Les costumes militaires	311
		Les décorations	348
		Les mots de	
		la Grande Guerre	1544-1545
		La Première	
		Guerre mondiale	1546-1547
		Cartes des deux guerres	
		mondiales	1548-1549
		Les mots de la Seconde	
		Guerre mondiale	1550-1551
		La Seconde	
		Guerre mondiale	1552-1553
		Les habitats traditionnels	568
		L'héraldique	577
		Les prix Nobel de la paix	2020
		Les présidents	
		de la V ^e République	928
		Les provinces et les régions	
		de l'ancienne France	943
		Les reines et les souveraines	
		mythiques	987
		Les rois et les empereurs	
		de France	1022-1023

1. L'accord du verbe avec le sujet

● **Accord au singulier**

■ Avec un sujet au singulier :

Il pleut ce soir. Marie a fini son travail. La forêt est sombre.

■ Avec plusieurs sujets :

— quand les sujets désignent un même être ou une même chose : *C'est un pilier, un poteau qui est tombé. C'est une artiste et une grande dame qui a joué ce soir.*

— quand il y a gradation : *L'irritation, la colère, la rage faisait souffrir mon père.*

■ Accord au pluriel, moins littéraire, est également possible.

— quand les sujets sont l'un(e) ou l'autre :

L'un ou l'autre sera élu. L'une ou l'autre finira par l'emporter.

■ Avec l'un(e) et l'autre, ci-dessous.

— quand le sujet est ce genre de :

Un genre de personnes m'intéresse.

— quand le sujet est tout, rien, nul, aucun, personne :

Les fleurs, les chocolats, tout lui faisait plaisir. Voyages, cadeaux, sorties, rien ne pouvait le distraire. Nul ne te connaît mieux que moi. Aucun ne les a reconnus. Je doute qu'aucun d'eux ne comprenne ton discours. Personne ne l'attendait.

■ Avec aucun ne prend pas d's, sauf avec un nom qui n'a pas de singulier : *Aucuns frais. Aucunes funérailles.*

— quand le sujet est le plus grand nombre :

Le plus grand nombre a approuvé le projet.

■ Avec un grand nombre, ci-dessous.

● **Accord au pluriel**

■ Avec un sujet au pluriel ou plusieurs sujets au singulier :

Nous sommes arrivés. Les enfants chantent. Sophie et Marc sont voisins. Toi ou ton frère pouvez me suivre. Mon cousin, mon neveu et moi partirons les premiers.

■ Avec un de ceux, une de celles : *Je suis un de ceux qui ont réussi l'examen. Marie est une de celles qui ont été sélectionnées pour le match.*

■ Avec la plupart (de), nombre de, bon nombre de, une infinité de, une quantité de : *La plupart des invités sont arrivés. La plupart étaient célibataires. Nombre de nos concitoyens n'ont pas voté. Bon nombre d'accidents auraient pu être évités. Une infinité d'oiseaux sont perchés sur l'arbre. Une quantité de gens vivent misérablement.*

■ Avec le plus grand nombre, ci-dessous.

● **Accord au singulier ou au pluriel**

■ Quand les sujets sont coordonnés par **ou**, le verbe est au singulier si un seul sujet fait ou subit l'action :

Henri ou son frère sera président du club. L'astérie, ou étoile de mer, est un échinoderme.*

■ Il est au pluriel si l'on peut dire « l'un(e) et l'autre » :

Marcel ou Elsa présenteront le projet avec la même conviction.

* Dans cette phrase, les deux noms sont synonymes, et le second est encadré par deux virgules.

■ Avec **ni... ni**, l'accord est au singulier s'il y a exclusion : *Ni Paul ni Sophie n'est responsable* (= aucun des deux n'est responsable).

■ Il est au pluriel dans le cas contraire :

Ni son séjour en Italie ni son voyage au Maroc ne l'avaient enthousiasmé.

■ Avec **comme, de même que, mais, aussi bien, ainsi que**, le verbe est au pluriel s'il y a addition des sujets.

■ Il est au singulier s'il s'agit d'une comparaison :

La mémoire comme l'imagination sont indispensables pour

exercer ce métier. Le coton aussi bien que la soie conviendra pour faire cette robe. Le tchèque ainsi que le russe sont des langues slaves ou Le tchèque, ainsi que le russe, est une langue slave.

► Quand la phrase commence par **vive... !** : *Vive les vacances ! ou Vivent les vacances !*

■ **REMARQUE** **Vive !** en tant qu'interjection est un mot invariable.

Toutefois, le pluriel **vivent** est admis si l'on considère qu'il s'agit du verbe **vivre** au subjonctif : *(Que) vivent les arts !*

► Avec le verbe **égaler** : *Deux fois deux égale quatre* ou *Deux fois deux égalent quatre.*

► Avec **on**, le participe passé est au singulier, mais on admet le pluriel lorsque le pronom représente plusieurs personnes : *On n'est jamais si bien servi que par soi-même. On est fatigués.*

► Avec **l'un(e) et l'autre** :

L'un et l'autre se disent ou L'un et l'autre se dit.

■ **REMARQUE** Le verbe est au pluriel s'il y a réciprocité :

Elles s'épient l'une l'autre.

► Voir l'un(e) ou l'autre, ci-dessus.

► Avec **la moitié des, les tiers des, un grand (petit, certain) nombre de, peu de** : *La moitié des fruits était pourrie (ou étaient pourris). Le tiers des présents a voté (ou ont voté). Le tiers des salariés sont en congés. Un grand nombre d'élèves est absent (ou sont absents). Peu de monde est venu. Peu de personnes sont venues.*

→ Voir aussi l'accord du participe passé.

► Avec **plus d'un, plus de..., plus des...** : *Plus d'une de ces personnes a été convaincue (ou ont été convaincues). Plus de la moitié des électeurs n'a pas voté. Plus des deux tiers des maisons sont détruites. Plus des trois quarts de la population est hostile à la construction d'un aéroport.*

► Avec un **nom collectif** (équipe, foule, groupe, majorité, centaine, multitude, partie, etc.) suivi d'un complément au pluriel, le verbe est au singulier ou au pluriel selon le sens ou selon l'intention de la personne qui parle : *La foule des curieux regarde les pompiers. L'équipe de basketteurs a été battue. La majorité des élèves déjeune à la cantine. Un groupe de touristes visitent le château. Le troupeau de moutons grossissait. Une multitude d'enfants hurlaient dans le jardin. La totalité des documents vous a été remise...*

► Avec un **pourcentage*** : *Soixante pour cent de la population a voté ou Soixante pour cent ont voté. Les dix pour cent de bénéfice ont été réinvestis.*

* Quand un pourcentage pluriel est précédé de l'article **les**, l'accord se fait au pluriel.

► Avec **plusieurs infinitifs**, l'accord se fait au pluriel si les actions sont distinctes : *Lire et aller au cinéma sont ses deux grandes distractions.* Il se fait au singulier si les actions représentent deux aspects d'une même chose : *Bien articuler et bien parler n'est pas donné à tout le monde.*

● **Accord du verbe être**

► Quand le sujet est le pronom relatif **qui**, l'accord se fait en nombre et en personne avec l'antécédent : *C'est moi qui suis le plus responsable. Il n'y a que lui et moi qui sommes venus.*

Mais, lorsque **qui** est précédé d'un attribut, l'accord se fait avec cet attribut : *Vous êtes la personne qui m'a le plus aidé. Nous sommes ceux qui ont gagné. Êtes-vous quelqu'un qui sait tenir sa langue ?*

► Le verbe **être** précédé du pronom **ce** se met généralement au pluriel si l'attribut est au pluriel : *Ce sont de gentils garçons. C'étaient les plus belles filles de la région. Étaient-ce bien tes sœurs ?* Cependant, on rencontre souvent des exceptions à cette règle : *C'est eux que j'attends. C'est là de beaux résultats.* « *Ce n'est pas des visages, c'est des résultats* » (A. France). « *C'est des montagnes inaccessibles...* » (Bossuet).

C'est reste au singulier
 – devant **nous** et **vous** : *C'est nous qui avons gagné.*
 – devant l'indication de l'heure ou d'une somme : *C'est deux heures qui sonnent. C'est deux mille euros que tu me dois.*
 – devant une préposition : *C'est à eux seuls que je rendrai des comptes.*
 – dans des interrogations : *Est-ce tes parents qui sont là ?*
 → Voir l'accord des adjectifs et l'accord du participe passé.

2. La concordance des temps et des modes

La concordance des temps et des modes est l'ensemble des règles de syntaxe suivant lesquelles le temps et le mode du verbe d'une proposition subordonnée dépendent de ceux du verbe de la proposition principale pour exprimer la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité d'une part, et la réalité ou l'incertitude d'une action d'autre part.

L'emploi de l'indicatif ou du subjonctif dépend du verbe de la principale. Les verbes **craindre**, **douter**, **souhaiter** et tous les verbes qui expriment l'incertitude, le doute, l'éventualité, la crainte, la supposition, l'étonnement se construisent avec le **subjonctif**, ainsi que les verbes **falloir**, **vouloir**, **exiger**, **ordonner** :

Je crains qu'il ne vienne pas ; je doute qu'il vienne ; je m'étonne qu'il soit venu ; elle veut qu'on vienne.

Les verbes **admettre**, **affirmer**, **constater**, **dire**, **penser**, **remarquer**, **savoir**, **soutenir**, **voir**, etc., qui présentent une affirmation sans idée de doute ni de crainte, commandent l'**indicatif** :

Je lui dis qu'on viendra ; je pense qu'il viendra ; je constate qu'ils sont venus.

► Quand la proposition **principale** est au **présent de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être à l'**indicatif** :

Je sais qu'il est ambitieux (présent, quand les actions sont simultanées).

Je sais qu'il était ambitieux (imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je sais qu'il fut ambitieux (passé simple, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je sais qu'il a été ambitieux (passé composé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je sais qu'il avait été ambitieux (plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je sais qu'il sera ambitieux (futur, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition **principale** est au **présent de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **subjonctif** :

Je doute qu'il soit ambitieux (subj. présent, quand les actions sont simultanées).

Je doute qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je doute qu'il ait été ambitieux (subj. passé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je doute qu'il eût été ambitieux (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je doute qu'il soit ambitieux à l'avenir (subj. présent, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

REMARQUE L'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif est plutôt réservé à la langue écrite ou littéraire. Dans la conversation courante, ces temps sont remplacés par le présent ou par le passé du subjonctif : *Je doute qu'il ait été ambitieux* pour *Je doute qu'il fût ambitieux* ; ou *Je doute qu'il eût été ambitieux*.

► Quand la proposition **principale** est à un **temps passé de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être à l'**indicatif** :

Je savais (imparfait) qu'il était ambitieux (imparfait, quand les actions sont simultanées).

Je savais (imparfait) qu'il avait été ambitieux (plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

► Quand la proposition **principale** est à un **temps passé de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **conditionnel** :

Je savais (imparfait) qu'il serait ambitieux (conditionnel présent, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition **principale** est à un **temps passé de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **subjonctif** :

Je doutais (imparfait) qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).

J'ai douté (passé composé) qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).

J'avais douté (plus-que-parfait) qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).

Je doutais (imparfait) qu'il eût été ambitieux en la circonstance (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

J'ai douté (passé composé) qu'il eût été ambitieux en la circonstance (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

J'avais douté (plus-que-parfait) qu'il eût été ambitieux en la circonstance (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je doutais (imparfait) qu'il fût ambitieux à l'avenir (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

REMARQUE Dans la conversation courante, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont remplacés par le présent et par le passé du subjonctif : *Je doutais qu'il soit ambitieux* pour *Je doutais qu'il fût ambitieux* ; *Je doutais qu'il ait été ambitieux* pour *Je doutais qu'il eût été ambitieux*.

► Quand la proposition **principale** est au **futur de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être à l'**indicatif** :

Je saurai qu'il est ambitieux (présent, quand les actions sont simultanées).

Je saurai qu'il était ambitieux (imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je saurai qu'il fut ambitieux en la circonstance (passé simple, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je saurai qu'il a été ambitieux (passé composé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je saurai qu'il sera ambitieux (futur, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition **principale** est au **futur de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **subjonctif** :

J'exigerai qu'il soit à l'heure (subj. présent, quand l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure).

Je ne croirai jamais qu'il fût ambitieux un jour (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

J'attendrai que vous ayez fini (subj. passé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Quand la proposition principale est au conditionnel, la subordonnée est au subjonctif :

Il est fort qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand la subordonnée est simultanée).

Il douterait fort qu'il eût été ambitieux (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Il douterait fort qu'il fût ambitieux à l'avenir (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

Il aurait souhaité qu'elle fût là (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est simultanée).

Il aurait souhaité qu'elle eût été là (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Il aurait souhaité qu'elle fût là désormais (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

➤ Dans la conversation courante, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont remplacés par le présent du subjonctif : *Je douterais fort qu'il soit ambitieux pour Je souhaiterais fort qu'il fût ambitieux ; J'aurais souhaité qu'elle soit là pour J'aurais souhaité qu'elle eût été là.*

➤ Attention au piège orthographique : *qu'elle fût* (avec un accent circonflexe à la 3^e personne de l'imparfait du subjonctif) ne doit pas être confondu avec *elle fut* (passé simple de l'indicatif).

➤ Avec les locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *encore que*, etc.

Les locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *encore que*, *jusqu'à ce que*, *pourvu que* se construisent avec le subjonctif : *afin que vous preniez votre temps ; à moins que tu ne reconnaises tes torts ; avant que je parte.*

La locution *avant que* commande le subjonctif, mais *après que* se construit avec l'indicatif : *Elle sortit après qu'il eut parlé. « Il faut bonne mémoire après qu'on a menti »* [Cornelle].

On notera que l'emploi de l'indicatif s'explique dans les deux derniers exemples qui énoncent un fait passé, accompli. Dans l'emploi du subjonctif, il s'agit d'un fait futur, éventuel.

De (telle) manière que et *de sorte que* commandent l'indicatif lorsqu'elles expriment une conséquence de fait : *Il s'y est pris de telle manière qu'il a cassé le marteau. Ils sont arrivés trop tard, de sorte que le spectacle était terminé.*

Ces locutions commandent le subjonctif lorsqu'elles expriment un but, une conséquence voulue : *Il a construit son discours de manière que les enfants puissent comprendre. Parlez plus fort, de sorte que tout le monde vous entende.*

3. L'accord du participe passé

➤ Participe passé employé sans auxiliaire

➤ Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif :

Un bifteck trop cuit, Des fleurs parfumées.

➤ Le participe passé fini employé dans une phrase exclamative avant le nom s'accorde ou ne s'accorde pas : *Finis, les corvées ! ou Finies les corvées !*

➤ Il se lit aussi d'inclus, ci-joint, étant donné à leur ordre alphabétique et l'accord des adjectifs.

➤ Participe passé employé avec être

➤ Le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, à l'exception de certains verbes pronominaux.

➤ Il se lit les verbes pronominaux.

Elle est partie ta sœur ? Nos amis sont venus hier.

➤ La règle est identique pour les verbes *sembler*, *paraître*, *rester*, *demeurer* : *Les spectateurs semblent ravis. La maison restera fermée tout l'été.*

➤ Quand le sujet est *on*, le participe passé se met normalement au masculin singulier : *On est jamais trahi que par les siens.*

➤ Cependant, on peut faire l'accord avec le sujet réel sous-entendu :

Mes amis et moi, on est très fatigués.

➤ Participe passé employé avec avoir

➤ Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe, quand ce complément précède le verbe :

Je me rappelle l'histoire que j'ai lue. Pierre a ouvert les huîtres. C'est lui qui les a ouvertes.

➤ L'accord n'est donc possible que si le verbe est transitif, c'est-à-dire s'il peut avoir un complément d'objet direct.

➤ Le participe reste invariable

– s'il n'a pas de complément d'objet direct :

*Elle a démissionné. Ces histoires nous ont plu, ils nous ont succédé, ils ont beaucoup bu. Ces livres leur ont beaucoup servi.**

* Mais on écrira : *Cette personne les a longtemps servis*, car le verbe *servir* est transitif dans ce sens.

– si le complément direct suit le verbe :

Nous avons lu une histoire. Elle a reçu de bonnes nouvelles.

➤ Voir les participes passés toujours invariables.

➤ Participes passés des verbes *courir*, *coûter*, *durer*, *mesurer*, *peser*, *valoir*, *vivre*

➤ Ces verbes introduisent des compléments de durée, de mesure ou de prix qui ne sont pas des compléments directs mais des compléments circonstanciels. Le participe passé de ces verbes est invariable :

Les 1 000 mètres qu'elle a couru. Les vingt euros que ce cédérom a coûté. Les deux heures que ce discours a duré.

➤ En revanche, on fait l'accord lorsque ces verbes sont employés transitivement (avec un complément d'objet direct) ou au sens figuré :

Les dangers que j'ai courus. Les efforts que ce travail m'a coûtés. Les sacs que j'ai pesés. La gloire que cette action lui a valu. L'histoire qu'il a vécue.

➤ Participe passé suivi d'un infinitif

➤ Le participe passé suivi d'un infinitif est variable s'il a pour complément d'objet direct le pronom relatif qui précède ; ce pronom est alors le sujet de l'infinitif :

Les fruits que j'ai vus mûrir. (J'ai vu quoi ? – les fruits. Qu'est-ce qui mûrit ? – les fruits.)

La soprano que j'ai entendue chanter. (J'ai entendu qui ? – la soprano. Qui est-ce qui chante ? – la soprano.)

➤ Le participe passé est invariable s'il a pour complément d'objet direct l'infinitif ; le pronom n'est pas le sujet de l'infinitif :

Les fruits que j'ai vu cueillir. (On cueille quoi ? – les fruits. Qui est-ce qui cueille ? – ce ne sont pas les fruits.)

Les opéras que j'ai entendu chanter. (On chante quoi ? – les opéras. Qui est-ce qui chante ? – ce ne sont pas les opéras.)

REMARQUE Les participes qui ont pour complément d'objet direct un infinitif sous-entendu ou une proposition sous-entendue sont toujours invariables : *Il n'a pas payé toutes les sommes qu'il aurait dû* (sous-entendu « payer »). *Je lui ai rendu tous les services que j'ai pu* (sous-entendu « lui rendre »). *Je lui ai chanté tous les morceaux qu'il a voulu* (sous-entendu « que je lui chante »).

► Le participe passé fait suivi d'un infinitif est invariable :
La maison que j'ai fait bâtir. Les amis qu'elle a fait venir.

► Le participe passé du verbe *laisser* suivi d'un infinitif reste invariable s'il n'a pas de complément d'objet direct ou si le complément est placé après le verbe :

Elles ont laissé faire. Nous avons laissé partir nos filles.

Il s'accorde avec le complément d'objet qui le précède lorsque celui-ci est aussi sujet de l'infinitif :

Nous les avons laissées partir.

Dans les autres cas, le participe passé de *laisser* demeure invariable :

Ses moutons, il les a laissés abattre.

À la forme pronominale, l'accord se fait avec le sujet de *se laisser* et celui-ci est aussi le sujet du verbe à l'infinitif :

Elle s'est laissée mourir de faim.

Le participe passé reste invariable si le sujet de *se laisser* est aussi le complément du verbe à l'infinitif :

Elle s'est laissée surprendre par la nuit.

N.B. Certains grammairiens et écrivains considèrent que le participe passé du verbe *laisser* suivi d'un infinitif doit rester invariable.

⑥ Le participe passé suivi d'une préposition

► Le participe passé est variable si le complément d'objet direct placé avant se rapporte à lui.

Les vêtements que j'ai donnés à nettoyer. (J'ai donné quoi ? – les vêtements.)

Les gens qu'on a empêchés de partir.

► Le participe passé est invariable si le complément se rapporte à l'infinitif :

Les humiliations qu'il a eues à subir. (Il a subi quoi ? – des humiliations.)

Les remerciements qu'il a oubliés d'envoyer.

⑦ Participe passé suivi d'un adjectif attribut

Le participe passé suivi d'un attribut s'accorde avec le complément d'objet direct quand ce complément le précède :

Il l'a crue morte. Ces travaux qu'il avait crus faciles. Cette plage que l'on avait dite polluée.

Cependant, l'absence d'accord est fréquente et tolérée :
Cette expédition que l'on avait cru facile. Ces athlètes que l'on avait dit découragés. Ces jeunes filles qu'il a trouvées belles.

⑧ Participe passé des verbes impersonnels

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable :

Les inondations qu'il y a eues. La patience qu'il a fallu ! Les chaleurs qu'il a fait.*

* Le verbe *faire* est transitif par nature, mais il devient impersonnel quand il est précédé du pronom neutre *il*.

⑨ Participe passé des verbes pronominaux

Verbes verbes pronominaux, l'accord des adjectifs et les participes passés toujours invariables.

⑩ Avec un nom collectif (bande de, botte de, caisse de, etc.)

Lorsque le participe passé a pour complément d'objet direct un nom collectif, il s'accorde soit avec ce nom, soit avec le complément au pluriel, selon que l'on attache plus d'importance à l'un ou à l'autre :

La bande d'oiseaux que nous avons vue (ou vus). Les caisses de bière qu'on a livrées. Les bottes de foin qu'on a fauchées.*

* Le premier accord au singulier est un accord selon la forme ; le second est un accord selon le sens.

⑪ Avec un grand nombre de, plus d'un, le peu de, etc.

Le participe passé s'accorde soit avec l'adverbe (ou le mot collectif) et se met donc au masculin singulier, soit avec le mot complément, selon l'idée qui l'emporte :

Le grand nombre de succès que vous avez remporté (ou remportés). Plus d'un village a été détruit. Plus d'un de ces hommes était averti (ou étaient avertis). Le peu d'attention que vous avez apporté (ou apportée) à cette affaire.

→ Voir l'accord du verbe avec le sujet.

⑫ Participe passé précédé des pronoms l' ou en

► Le participe passé conjugué avec *avoir* et précédé de *l'*, complément d'objet direct représentant toute une proposition, reste invariable* :

Il faut rendre justice à ceux qui l'ont mérité. La chose est plus sérieuse que nous ne l'avions pensée.

* On fait l'accord lorsque le pronom *l'* représente un nom déterminé : *J'ai retrouvé ma maison telle que je l'avais laissée.*

► Le participe passé précédé de *en* est invariable :

Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a rendu. Des photos, j'en ai fait des centaines.

► Cependant, le participe s'accorde si le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité (*autant, combien, plus, etc.*) :

Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus. Il a perdu des lettres. Il ne sait pas combien il en a perdues.

► Mais le participe passé reste invariable si l'adverbe de quantité suit le pronom *en* :

Quant aux belles villes, j'en ai tant visité...

REMARQUE Ces règles ne sont pas toujours observées dans l'usage ni strictement appliquées par les écrivains eux-mêmes.

4. Les participes passés toujours invariables

Les participes passés des verbes intransitifs, transitifs indirects et impersonnels employés avec l'auxiliaire *avoir* sont toujours invariables. La liste ci-dessous présente les plus courants.

abondé	chancelé	culminé	dormi	frémi	jeûné	obtempéré	persisté	pu
abouti	circulé	daigné	douté	frissonné	joui	opiné	pesté	pué
accédé	clignoté	dégoûté	duré	fructifié	langui	opté	pétillé	pullulé
afflué	coexisté	déjeuné	émigré	geint	larmoyé	oscillé	philosophé	radoté
agi	coincidé	délibéré	éternué	gémi	lésiné	pâli	pivoté	raffolé
agonisé	commercé	démérité	étincelé	grelotté	lui	parlementé	pleurniché	râlé
appartenu	comparu	déplu	évolué	grimacé	lutté	participé	plu [plaire]	rampé
atterri	compati	dérapé	failli	grincé	marché	pataugé	plu [pleuvoir]	réagi
bavardé	conclu	dérogé	failli	grogné	médité	pâti	pouffé	rebondi
boité	concoure	détoné	fallu	hésité	menti	patienté	préexisté	récriminé
bondé	contribué	diné	flané	influé	miaulé	pêché	préludé	regimbé
brillé	converté	discordé	foisonné	insisté	nagé	péri	procédé	régné
bronché	convolé	discouru	fonctionné	intercédé	navigué	périlisé	profité	regorgé
bruiné	coopéré	disparu	fourmillé	jailli	neigé	péroré	progressé	rejailli
cessé	correspondu	divagué	fraternisé	jasé	nui	persévéra	prospéré	relui

ricané	scintillé	souri	sympathisé	topé	trôné	vibré
rivalisé	sejourné	subsisté	tablé	tournoyé	trotté	viré
rodé	semblé	subvenu	taché	toussé	trottiné	vivoté
ronflé	sevi	succédé	tardé	transigé	valsé	vogué
rougé	siégé	succombé	tâtonné	tremblé	vaqué	voltigé
roupillé	sombré	suffi	tempêté	trembloté	végété	voyagé
ruisselé	sommeillé	surgi	temporisé	trimé	venté	zigzagué
rusé	soupé	surnagé	tergiversé	trinqué	verbalisé	
sautillé	sourcillé	survécu	tonné	trionphé	verdoyé	

« L'accord du participe passé et les verbes pronominaux.

5. Les verbes pronominaux

Tous les verbes pronominaux se conjuguent avec un pronom personnel réfléchi (*me, te, se, nous, vous, se*) de la même personne que le sujet (*je, tu, il [elle, on], nous, vous, ils [elles]*).

Principales règles d'accord

On distingue quatre groupes de verbes pronominaux.

► Les verbes **toujours pronominaux** (qui n'existent pas à une autre forme) : *s'absenter, s'abstenir, s'acharner, s'agenouiller, s'efforcer, s'empêcher, se lamenter*, etc. Le participe passé de ces verbes s'accorde toujours avec le sujet :
*Il s'agenouille*nt. *Ils se sont agenouillés*.

Nous nous emparons du ballon. *Nous nous sommes emparés* du ballon.

Elle se lamente. *Elle s'est lamentée*.

► Les verbes pronominaux **réfléchis**. Le participe passé de ces verbes s'accorde avec le sujet si le pronom réfléchi est complément d'objet direct. Il reste invariable si le complément d'objet direct le suit :

Fanny se lave.

Fanny s'est lavée (c.-à-d. Fanny a lavé Fanny).

Fanny s'est lavé les mains (c.-à-d. Fanny a lavé ses mains).

► Les verbes pronominaux **réciroques**. Le participe passé est invariable si le pronom est complément d'objet indirect :

Paul et Rémi se parlent.

Maria et Laura se sont parlé.

Que d'hommes se sont craints, déplu, nui, haïs et succédé !

► Les pronominaux **passifs** ne sont pas de véritables verbes pronominaux, car le pronom « se » n'est pas, dans ce cas, un pronom réfléchi :

Cela se boit au dessert (c.-à-d. ce vin est bu au dessert).

Ces jupes se sont portées amples (c.-à-d. ces jupes ont été portées amples).

Cette expression ne s'emploie plus aujourd'hui (c.-à-d. cette expression n'est plus employée).

REMARQUES 1 Ne sont pas classés dans les pronominaux les verbes dont le pronom « se » signifie « à soi, pour soi » :
Elle s'est préparé un repas froid.

2 Le participe passé des verbes *se rire, se plaire, se complaire, se déplaire* est invariable : *Ils se sont ri de mes efforts. Elles se sont plu à me tourmenter*.

Les cas particuliers

► Le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif s'accorde si le sujet du verbe pronominal est aussi sujet de l'infinitif :

Elle s'est sentie mourir. Elle s'est laissée tomber.

Le participe reste invariable si le sujet du verbe pronominal est aussi complément d'objet de l'infinitif :

Elle s'est senti piquer par un moustique.

Elle s'est laissé enfermer. Elle s'est fait avoir ;*

elle s'est fait conduire à la gare ; la robe qu'elle s'est fait faire.

* Le participe passé de *faire* ou *se faire* est toujours invariable devant un infinitif.

► Le participe suivi d'une **préposition** et d'un infinitif est invariable :

Elle s'est promis de lui parler. Elle s'est permis d'entrer.

► Le participe passé des locutions verbales *se faire jour, se mettre à dos, se rendre compte, se faire fort* est invariable, alors que celui des locutions *se croire obligé (autorisé, fondé, tenu, etc.), se trouver court* est variable :

Des dissensions se sont fait jour (locution invariable).

Elle s'est mis à dos le directeur (locution invariable).

Elle s'en est rendu compte (locution invariable).

Elle s'est fait fort de réussir (locution invariable).

Elle s'est crue obligée de venir.

Elles se sont trouvées court.

6. L'accord des adjectifs

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *le chat noir, la maison blanche, les jardins fleuris, des femmes actives* (adjectifs épithètes) ; *ce parc est grand ; ces poires paraissent mûres* (adjectifs attributs).

Accord d'un adjectif avec plusieurs noms

► Si les noms sont de même genre et coordonnés par *et*, l'adjectif prend leur genre et se met au pluriel :

un livre et un film passionnants ; cette plante et cette fleur sont fanées.

► Si les noms sont de genres différents et coordonnés par *et*, l'adjectif se met au masculin pluriel :

un grand-père et son grand-père paternels ;

un pull et cette jupe sont usés.

► Si les noms sont de genres différents et séparés par une virgule, l'adjectif se met au masculin pluriel :

ils ont acheté une pintade, un canard, un poulet bien dodus.

Dans le cas d'une gradation, l'adjectif s'accorde avec le dernier nom : *elle avait un charme, une grâce, une beauté envoûtante*.

► Si les noms sont coordonnés par *ou* ou par *ni*, l'accord se fait selon le sens :

une limonade ou un citron pressé (seul le citron est pressé) ;
une orange ou un citron pressés (l'orange et le citron sont pressés) ;

il n'a ni la compétence ni le diplôme nécessaires
(la compétence et le diplôme sont nécessaires).